

VILLE DE BORDEAUX  
Département : Gironde  
- 230 000 HAB. -

ALAIN JUPPE (UMP)

*De la Charte d'écologie urbaine à l'Agenda 21*

En 2006, la ville de Bordeaux, dotée de 4 000 agents et 700 bâtiments municipaux a souhaité s'appliquer à elle-même les critères du développement durable. Cet engagement s'est traduit par l'élaboration d'une Charte municipale d'écologie urbaine et de développement durable, adopté le 29 janvier 2007. Forte de cette expérience, la ville s'engage aujourd'hui dans une démarche plus transversale : l'Agenda 21.

**Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable**

La stratégie développement durable de Bordeaux - composée à ce jour de la Charte d'écologie urbaine et de l'Agenda 21 en préparation - repose sur une organisation spécifique, avec :

- un comité stratégique, présidé par le Maire et composé des différentes tendances politiques ;
- une délégation développement durable<sup>1</sup> qui assure la coordination technique du projet et la mobilisation de tous les services autour de la démarche, avec l'organisation de groupes de travail (6 thèmes : le cadre de vie, la gestion urbaine : propreté et patrimoine végétal, l'éco-construction, la mobilité et l'accessibilité, la consommation éco-responsable, l'éducation au développement durable) ;
- une cellule de veille technologique identifiant les bonnes pratiques menées sur le plan national ;
- un conseil consultatif et participatif<sup>2</sup> constitué de trois collègues (élu, société civile et personnalités qualifiées) qui valide la démarche, les résultats et les orientations de la Charte, et l'enrichit de ses propositions.

Un Conseil des Sages sera prochainement créé. Il apportera un éclairage et des conseils sur les dossiers arbitrés au niveau national.

Tout au long de la démarche, des séances de sensibilisation, d'information et de formation ont été menées auprès des agents : diffusion de 12 numéros d'un mensuel sur les bonnes pratiques environnementales individuelles, réalisation d'un guide de l'éco-agent, remise d'un kit pour les agents se déplaçant à vélo (création et distribution de 500 ponchos, écarteurs et 5 000 brassards réfléchissants), plan de formation de 300 agents à la gestion raisonnée de l'eau, 15 agents formés par l'ADEME aux achats éco-responsables,...

En externe, les citoyens sont invités à participer à la charte<sup>3</sup>, à travers :

- la plénière des conseils de quartier (présentation de la charte) en septembre 2007 (500 participants) ;
- les 12 ateliers de l'écologie urbaine et du développement durable en décembre 2007<sup>4</sup> (440 participants) ;
- les conférences mensuelles à l'Athénée Municipal, en présence de grands témoins : Martin Hirsch, Jean-Marie Pelt, Claude Allègre, Hubert Reeves, Anne Lauvergeon, Jean-Marc Jancovici d'octobre à décembre 2007 (1 600 participants) ;
- le forum permanent sur le site Internet de la ville ;
- un grand atelier éco-citoyen.

<sup>1</sup> Cette cellule est rattachée depuis octobre 2007 au Secrétaire Général Adjoint au développement durable.

<sup>2</sup> Le Conseil consultatif est composé de nombreux partenaires comme : ADEME, Agence de l'Eau, CONNEX, CUB, C.N.F.P.T., collectivités locales voisines, DIREN, EDF, Gaz de Bordeaux, Réseau Eco-Maires, Universités,...

<sup>3</sup> Cette concertation repose sur 4 thèmes : consommer autrement, se déplacer autrement, habiter autrement et éduquer/s'informer.

<sup>4</sup> Un atelier dans chacun des 12 quartiers.

Deux autres instances ont été développées pour les acteurs socio-économiques : les petits-déjeuners « développement durable » et les 17/19h avec le tissu associatif.

Pour mobiliser ces acteurs, la ville a développé de nombreux outils de communication, parmi lesquels on peut citer : organisation de séjours découvertes, exposition photographique « Changement climatique » au Museum, manifestation « Les Orchidées au Jardin Botanique » (4 500 visiteurs sur 2 jours), diffusion de la Charte version grand public (10 000 exemplaires), création de la rubrique Ecologie urbaine sur le site Internet de la ville, animations dans le cadre de la Semaine du développement durable, édition du guide « ma ville à vélo » (30 000 exemplaires), modules de formation dans les Comités de quartiers, ...

### Vision stratégique et plan d'actions

La ville de Bordeaux s'est fixé 5 objectifs pour son Agenda 21 :

- lutter contre les changements climatiques, préserver les ressources naturelles ;
- produire et consommer autrement ;
- préserver notre cadre de vie et notre biodiversité ;
- adopter un développement économique solidaire et durable ;
- développer de nouvelles formes de gouvernance.

Ces objectifs viennent compléter les 6 thématiques de la Charte de l'écologie urbaine et du développement durable, déclinées en 66 actions et 183 mesures :

- projet urbain durable et cadre de vie (6 actions / 21 mesures) ;
- nouvelles pratiques de gestion urbaine : propreté de la ville et gestion raisonnée du patrimoine végétal (19 actions / 67 mesures) ;
- éco-construction, maîtrise des fluides énergétiques et énergies renouvelables (8 actions / 33 mesures) ;
- mobilité et accessibilité (6 actions / 19 mesures) ;
- consommation éco-responsable (4 actions / 11 mesures) ;
- éducation, sensibilisation et incitation aux pratiques du développement durable (23 actions / 32 mesures).

Pour mesurer et assurer le suivi du programme d'actions de la Charte d'écologie urbaine et de développement durable, un tableau de bord a été mis en place. Chaque action se décline par des indicateurs, l'identification de la personne ressource, l'état d'avancement, le bilan de l'action en fin d'année et les objectifs chiffrés pour l'année suivante.

Pour définir son Agenda 21, la ville de Bordeaux vient d'adhérer au Comité 21. Une deuxième série de concertation devrait débuter en septembre.

### Actions réalisées, exemplarité et innovations

De nombreuses actions illustrent la mise en œuvre opérationnelle du développement durable de la ville de Bordeaux. En 2007, 87% des actions de la Charte (160 mesures sur 183) ont été réalisées, dont 8 des 12 actions identifiées comme prioritaires (les 4 actions restantes sont programmées ou en cours de réalisation).

Le tableau ci-dessous présente les principales actions réalisées dans le cadre du bilan 2007 de la Charte d'écologie urbaine et de développement durable :

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
	Réalisation d'un bilan des consommations et coûts eau-gaz-électricité / Bilan CO <sub>2</sub>	- Economie de 92 GWh, soit 11 600 tonnes de CO <sub>2</sub> évitées
	Lancement d'un marché public pour 12 000 lampes basse consommation et 2 000 blocs de sécurité à DEL	- Réduction de 5% sur la consommation d'énergie des bâtiments municipaux - Recyclage de 18 500 lampes
	Introduction de critères de développement durable dans les achats de la ville	- Formation de 15 agents aux achats éco-responsables (Ademe)
	Plan de déplacement des agents municipaux	- 31% d'agents abonnés à CitéPass (bus) - 18 véhicules du parc auto supprimés
	Achat de véhicules propres pour le service des parcs et jardins	- Achat de 11 véhicules électriques

	Plan pluriannuel de « gestion raisonnée » de l'eau	- Formation de 300 agents à la gestion raisonnée
	Organiser le tri sélectif du papier dans les bureaux	- 300 points de collecte de papier
	Plan de formation Direction Espaces Verts et Parcs (DEVP) – Jardin Botanique (lancé en 2007)	50 agents concernés 1 000 journées de formation prévues sur 2008-2009
<b>Lutter contre le changement climatique</b>	Création d'un écoquartier	- Désignation de l'AMO DD en décembre 2007
	Développement des énergies renouvelables	- 510 m <sup>2</sup> de panneaux solaires installés - 100 000 m <sup>2</sup> disponibles pour l'implantation de panneaux photovoltaïques - Réalisation d'une étude en vue de l'implantation d'un parc éolien
	Création d'espaces verts supplémentaires	- Surface créée en 2007 : 20 470 m <sup>2</sup>
	Réduction des consommations d'eau	- 2005 : 703 543 m <sup>3</sup> - 2006 : 546 316 m <sup>3</sup>
<b>Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles</b>	Développement d'une charte environnementale de l'arbre	- 718 arbres plantés pour 170 abattus
	Maintien et préservation de la propreté de la ville	- 1 000 corbeilles installées en 2006/2007
	Diminution de l'empreinte écologique de la ville : - <i>Développement d'une gestion durable des déchets verts</i> - <i>Désherbage raisonné avec pour objectif « 0 phytos » en 2012</i> - <i>Limitation des besoins en eau des espaces verts</i> - <i>Connaissance des besoins et des ressources en eau de la ville</i> - <i>Utilisation de produits d'entretien 100% biodégradables</i>	- 100% des déchets verts compostés - Réduction de 64% de consommation de dés herbant - Réduction de 50% de la consommation d'eau des espaces verts depuis 2005 - Réduction de 20% des prélèvements dans les nappes profondes
	Poursuite du plan vert	- 15 900 m <sup>2</sup> d'espaces verts raisonnés créés
	Classement des jardins et écoles primaires de la Ville en zone "Zéro-Phyto" (2007)	- Traitement de 40 arbres dans 14 écoles - Lâcher de 4 000 larves de coccinelles à deux points dans les écoles. - 16 400 larves lâchées en 2007 sur les alignements d'arbres
<b>Lutte contre les exclusions et les discriminations</b>	Recrutement par le lycée Horticole d'élèves handicapés et en difficulté scolaire	- Accueil de 2 jeunes malvoyants - Accompagnement de 5 jeunes en difficulté sociale et scolaire
	Actions Handicap au jardin : - <i>Sensibilisation des malvoyants à l'activité de jardinage</i>	- 1 convention de partenariat signée avec l'Union Nationale des Aveugles et des Déficiants Visuels - Réalisation d'1 plate-forme florale pour les malvoyants et handicapés
	Embauche d'apprentis par la Direction des Espaces Verts	- 16 apprentis en 2008 à la Direction des Espaces verts - 65 apprentis en 2008 dans l'ensemble des services de la mairie
	Fleurissement de la Dalle des Aubier par des ateliers d'éco-jardinage	- Développement du lien social et embellissement du cadre de vie sur la dalle, formation à l'écojardinage

	Jardin Familiaux développés conjointement par Direction Sociale Urbaine (DSU) et la Direction des Espaces Verts et des Parcs (DEV)P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de 24 nouvelles parcelles de 80 à 130m<sup>2</sup></li> <li>- 1 atelier d'éco-jardinage tous les 10 jours mené par 2 associations</li> </ul>
<b>Soutien à l'économie sociale et environnementale</b>	Insertion socio-économique dans les espaces verts : la Régie de Quartier "Habiter Bacalan" : <i>Nettoyage des espaces verts par une entreprise de réinsertion</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 jardiniers en contrats aidés</li> </ul>
	Insertion socio-économique dans les espaces verts de personnes "Sans domicile fixe" : <i>Chantier d'insertion pour la gestion des espaces verts de la gare Saint-Jean</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 150h de chantier</li> <li>- 17 personnes bénéficiaires en 2 ans d'expérimentation</li> <li>- Résultats : 2 CDI, 5 CDD, 10 personnes en formation, intérim ou réorientées</li> </ul>
<b>Coopération internationale</b>	Coopération avec des pays en développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 missions à Ramallah et à Bamako</li> <li>- 6 domaines de coopération : énergie, eau, assainissement, agriculture, santé, éducation</li> <li>- Adhésion au réseau ICLEI des villes durables</li> </ul>

**Commentaires :**

**Contact :**